



# Guide concernant les prestations spéciales pour les offres de sport J+S et la formation des cadres J+S

Art. 11, al. 2, LESp; art. 53, al. 3 et art. 55 OPEsp

## Cartes nationales topographiques

Swiss Topo fournit des cartes topographiques pour la formation des cadres J+S et pour les offres sportives J+S. Les commandes doivent lui parvenir 3 semaines avant la date de livraison souhaitée (5 semaines avant pour la période de juin à août).

Formulaire Commande de cartes nationales:

[www.jeunesseetsport.ch](http://www.jeunesseetsport.ch) > Thèmes > Matériel de prêt > Formulaires de commande pour le matériel de prêt > Cartes nationales

Les cadres J+S peuvent également acheter des cartes à des prix préférentiels:

[www.jeunesseetsport.ch](http://www.jeunesseetsport.ch) > Thèmes > Matériel de prêt > Formulaires de commande pour le matériel de prêt > Prix de vente réduits pour J+S

---

Restitution des cartes empruntées:

- Les cartes empruntées doivent être renvoyées dans les trois jours qui suivent la fin du cours ou du camp, en joignant à l'envoi la liste des retours dûment remplie (fournie lors de la livraison).
- Les frais de port sont à la charge de l'emprunteur.
- Toutes les cartes empruntées doivent être rendues même si elles sont abîmées ou salies.
- Les cartes non rendues sont facturées.
- Les cartes rendues en retard ou déjà facturées au moment de leur restitution ne sont pas reprises ni portées au crédit de l'emprunteur (pas de restitutions partielles!)
- Si l'emprunteur rend des cartes obsolètes (cartes dont la date d'édition est antérieure à celle des cartes fournies), les cartes à jour qu'il aura conservées lui seront facturées et ne seront plus reprises.
- S'il ne rend aucune des cartes prêtées, l'emprunteur reçoit un unique rappel lui accordant un délai supplémentaire de 10 jours. Passé ce délai, plus aucune carte ne sera reprise et le lot de cartes prêtées lui sera facturé en totalité.
- Adresse pour le renvoi des cartes: Office fédéral de topographie, Logistique, Seftigenstrasse 264, CH-3084 Wabern

---

Contact et renseignements

Office fédéral de topographie  
swisstopo  
Seftigenstrasse 264  
Case postale  
3084 Wabern  
Téléphone +41 31 963 21 11  
Téléfax +41 31 963 24 59  
[info@swisstopo.ch](mailto:info@swisstopo.ch)

## Médiathèque

La médiathèque de l'OFSPO prête des livres. Tous les documents en prêt peuvent être choisis et réservés via le catalogue en ligne de l'IDS Bâle/Berne, puis retirés gratuitement à la médiathèque de Macolin après leur arrivée.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Internet: [www.mediatheque-sport.ch](http://www.mediatheque-sport.ch) ou contacter la médiathèque:

Office fédéral du sport OFSPO  
Médiathèque  
2532 Macolin  
Téléphone +41 58 467 63 08  
[biblio@baspo.admin.ch](mailto:biblio@baspo.admin.ch)

## Hébergement

Des bâtiments d'hébergement de l'armée sont mis à la disposition des organisateurs d'offres J+S et des organisateurs de la formation des cadres J+S avec un rabais de 50% sur les tarifs de location officiels.

Pour plus d'informations: [Location de biens immobiliers](#)

## Transport des personnes

Pour les voyages effectués dans le cadre de J+S, les CFF et les entreprises de transport concessionnaires accordent, à tous les participants de cours ou de camps, à leurs moniteurs et aux coachs jusqu'à 25 ans voyageant ensemble, le tarif appliqué aux jeunes jusqu'à 16 ans révolus (30 % de réduction sur les billets de groupe). Voir la page [Billets de groupe | CFF \(sbb.ch\)](#)

Contact et formulaires de commande:

Vous pouvez acheter les billets de groupe en ligne, dans les points de vente des transports publics, via le Contact Center CFF au 0848 44 66 88 (CHF 0.08/min.) ainsi qu'auprès du service cantonal J+S. Ce dernier doit confirmer l'activité J+S en apposant un tampon et une signature sur le bon de commande. Si vous souhaitez acheter vos billets de groupe et procéder à la réservation des places en ligne, vous devrez disposer d'un identifiant SwissPass.

## Rega

Les cadres J+S, les accompagnateurs et les participants aux activités et aux camps J+S des groupes d'utilisateurs 1, 2, 3, 4 et 5 bénéficient des prestations de la Rega comme s'ils étaient donateurs pendant toute la durée des activités (y compris durant les jours de voyage sans activités J+S et les jours de camp sans activités J+S). Le coach annonce les personnes intéressées avant le début de l'activité ou du camp via la SPORTdb. Des informations complémentaires à ce sujet figurent sur le document «[Rega – for you](#)».

Les informations contenues dans ce guide sont extraites de la loi fédérale du 17.6.2011 sur l'encouragement du sport (LESp) et des ordonnances y relatives ci-dessous:

- Ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (OESp);
- Ordonnance sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (OPESp);
- Ordonnance de l'OFSPO concernant «Jeunesse et Sport» (O OFSPO J+S).